



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Lille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

éducation
nationale

Mesdames et Messieurs les directeurs
des écoles primaires de l'enseignement public
et de l'enseignement privé sous contrat.

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Education nationale

Lille, le 16 octobre 2017

Objet : Prix de l'Education citoyenne – Année scolaire 2017-2018

Division des Elèves
et de la Vie
des Etablissements

Bureau des
Opérations Educatives

Dossier suivi par
Michel VLAEMYNCK

Téléphone
03 20 62 30 77
Télécopie
03 20 62 31 78
Courriel
dsden59.deve-boe
@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, section du Nord (ANMONM) renouvelle pour cette année scolaire le Prix de l'Education citoyenne. Celui - ci est destiné à valoriser le travail des équipes pédagogiques, dans le domaine de l'éducation civique, et à récompenser les élèves pour les applications citoyennes qu'ils en font dans leur vie quotidienne, celle de leur classe ou de leur établissement.

1/ Comment poser sa candidature :

La participation est ouverte à toutes les écoles élémentaires publiques et privées du département. Les dossiers de candidature sont à établir par les directeurs des écoles au moyen du formulaire joint en annexe. Celui - ci doit être accompagné de documents complémentaires (articles de journaux, photographies, ...) pour permettre au jury d'évaluer la nature et l'ampleur de l'action mise en œuvre. Si des documents audiovisuels sont présentés, il est préférable qu'ils soient enregistrés sur un support de type « clé USB » à l'exclusion des CD ou DVD. Les dossiers devront être suffisamment complets et correspondre à l'objectif du prix.

Chaque dossier devra être transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription pour le 9 février 2018.

Les Inspecteurs de l'Education Nationale sélectionneront les candidatures et retourneront les dossiers retenus avant le 16 février 2018 auprès de mes services :

**Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord
D.E.V.E – Bureau des opérations éducatives
1, rue Claude Bernard
59033 LILLE CEDEX**

Il est souhaitable que chaque école et chaque circonscription se limite à trois candidatures collectives portant chacune un titre en fonction de la thématique de l'action menée.



2/2

2/ Le jury départemental :

Un jury départemental composé à parts égales de membres de l'ANMONM, section du Nord et de membres de l'Education nationale examinera les propositions transmises et établira le palmarès le 14 mars 2018.

Des prix collectifs seront attribués à des groupes d'élèves ayant réalisé une action remarquable ou originale dans le champ de la citoyenneté : action d'intérêt général, amélioration du cadre de vie, solidarité, animation culturelle, ... (Cf. fiche annexe).

La distribution des diplômes et des récompenses donnera lieu à une manifestation publique organisée par l'ANMONM en Préfecture du Nord fin mai 2018.

Les classes retenues seront informées en temps utile du déroulement de l'opération.

L'opération le Prix de l'Education citoyenne entre dans le cadre de l'éducation civique en relation avec tous les champs disciplinaires. Elle permet la formation des jeunes citoyens au sein de notre démocratie. C'est pourquoi je vous demande de lui porter une attention toute particulière au sein de votre école.

Je vous remercie pour votre implication dans la réussite de cette opération éducative importante.

Le Directeur Académique
des services de l'Education nationale
Directeur des Services départementaux
de l'Education nationale du Nord,

Jean-Yves BESSOL